

# (RE)FAIRE UNE PLACE À LA NATURE !

## POURQUOI ? COMMENT ?

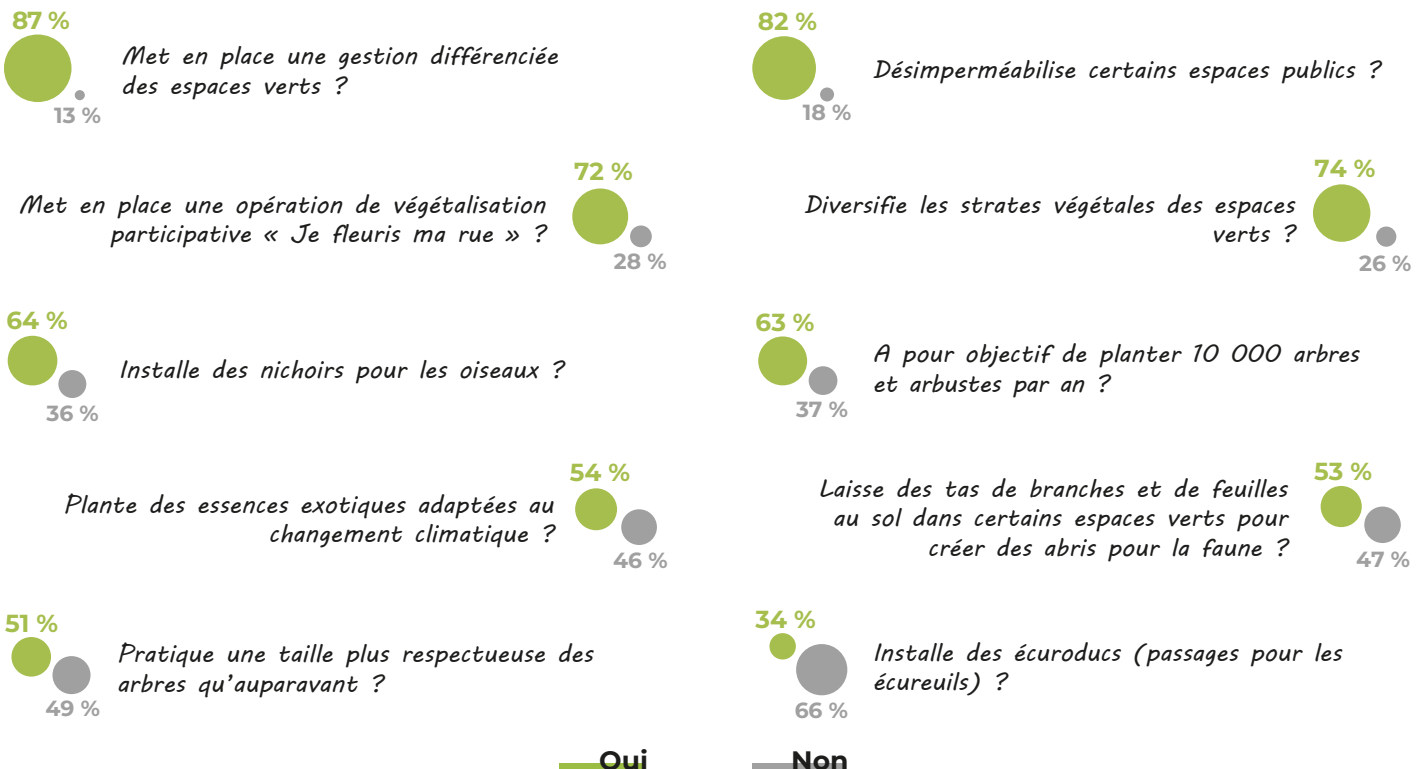
#environnement | décembre 2024

Mémo

La Ville de Metz mène, depuis plusieurs années, des actions concrètes pour favoriser la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, les îlots de fraîcheur, etc.

## LES HABITANTS CONNAISSENT-ILS CES ACTIONS ? COMMENT LES PERÇOIVENT-ILS ?

À la question « Savez-vous que la Ville...? », les messins ont répondu\* :



\* Résultats issus d'un questionnaire sur la nature en ville diffusé par l'AGURAM auprès des messins (76 personnes y ont répondu entre juillet et août 2023).

100 %

des habitants ont déclaré être favorables à la désimperméabilisation des espaces publics

>80 %

des habitants sont également favorables à toutes les autres actions mises en place

Pourquoi ces actions ?

# DES ACTIONS POUR UNE VILLE PLUS VERTE, PLUS BLEUE, PLUS FRAÎCHE

## 1/ Renforcer la présence de végétation :

- Augmentation de la surface ombragée** (réduit la surchauffe du béton et empêche les pelouses de « griller » durant les fortes chaleurs, limitant ainsi les besoins en arrosage) et rafraîchissement de l'air par évapotranspiration.
- Diminution du ruissellement de l'eau de pluie** (interception par le feuillage et absorption par les racines ; certaines essences consomment de grandes quantités d'eau, ce qui évite aux sols d'être saturés lors des événements pluvieux intenses).
- Contribution à l'amélioration de la qualité de l'air** (les feuilles peuvent capter une partie des polluants atmosphériques).
- Amélioration du paysage et du cadre de vie** des habitants.



## 2/ Installer des passages à faune :

- Installation d'écuroducs** pour favoriser le déplacement et le brassage génétique de l'Écureuil roux (espèce protégée en France).
- Installation de passages dans les clôtures/murs** pour favoriser le déplacement de la petite faune comme le Hérisson d'Europe (espèce protégée et menacée en France) lui permettant ainsi de circuler librement entre les jardins et espaces verts.

## 3/ Créer des abris pour la faune :

- Création d'amas de branches et de feuilles** au sol pour fournir des abris aux petits mammifères, insectes, reptiles, amphibiens, etc.
- Préservation de vieux arbres** qui offrent des cavités nécessaires à la nidification des oiseaux cavicoles ; ces vieux arbres sont aussi des refuges pour les chauves-souris et l'Écureuil roux.
- Installation de nichoirs à oiseaux** et d'**abris à écureuils** pour « compenser » la raréfaction des cavités naturelles.

## 4/ Mettre en place un entretien raisonné des arbres et arbustes :

- Maintien d'arbres morts sur pied** (= arbres chandelles) qui fournissent des habitats et de la nourriture pour de nombreuses espèces (oiseaux, reptiles, insectes, champignons, lichens, etc.).
- Conservation d'espèces épiphytiques ou épixyliques** (le Lierre ou encore le Gui) qui apportent de la fraîcheur supplémentaire et des lieux de nidification pour les oiseaux.
- Respect des périodes de reproduction** des oiseaux et des chauves-souris.

## 7/ Diversifier les strates et les essences végétales :

- Renforcement de la biodiversité** (les essences ont des périodes de floraison, de fructification, de sources de nourriture différentes, utiles à diverses espèces animales à différentes périodes de l'année ; l'herbe, les arbustes, les arbres fournissent différents abris et lieux de reproduction pour la faune).
- Adaptation au changement climatique** (certaines essences permettent de rafraîchir davantage la ville ; la plantation de plusieurs essences plutôt qu'une seule permet de mieux résister aux futures conditions climatiques, aux maladies et aux parasites).

## 5/ Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts (fauches tardives, zones laissées en libre évolution, non fauchage des pieds d'arbres, chemins de tonte, etc.) :

- Favorisation de la biodiversité** (une pelouse est essentiellement composée de plantes herbacées et de graminées, qui fournissent une ressource alimentaire pour de nombreux insectes pollinisateurs et oiseaux granivores ; l'herbe haute est également un excellent abri pour la petite faune).
- Réduction de l'assèchement des sols** (les herbes hautes conservent la fraîcheur du sol et le protègent des rayonnements du soleil ; aux pieds des arbres, elles permettent également de capter l'humidité de l'air, qui redescend jusqu'aux racines).

## 6/ Désimperméabiliser les espaces minéraux et mettre en place des solutions vertes de gestion des eaux pluviales (espaces verts, noues, arbres de pluie, pavés drainants, toitures végétalisées, etc.) :

- Réduction du risque d'inondation** (les espaces urbains non traversés par un cours d'eau peuvent également être victimes d'inondation par ruissellement) **et de la quantité d'eau gérée par les réseaux** (certains aménagements, comme les arbres de pluie, permettent de décaler une surface imperméable des réseaux) qui récoltent les eaux pluviales.
- Diminution de la pollution des milieux naturels** (lors de fortes pluies, les rues sont lessivées et les réseaux unitaires surchargés peuvent déverser de l'eau non traitée dans les milieux naturels).
- Recharge des nappes phréatiques et arrosage naturel** de la végétation.
- Diminution de la température ambiante ressentie** (les surfaces imperméables, surtout les plus foncées, emmagasinent la chaleur la journée et la restituent la nuit, créant ainsi des « îlots de chaleur »).
- Renforcement de la biodiversité et de la continuité écologique des sols** (champignons, vers de terre, etc.).

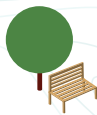




# EN BREF, METZ C'EST...



**2 500 ha**  
d'espaces de nature



**52 m<sup>2</sup>**  
d'espaces verts par habitant



**+10 000**  
arbres/arbustes plantés  
en moyenne par an  
(2020-2023)



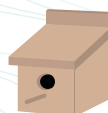
**114**  
arbres remarquables



**12**  
écoducs installés  
depuis 2021



**58 000 m<sup>2</sup>**  
de surfaces désimperméabilisées  
ou déracordées depuis 2021



**+200**  
nichoirs installés



**625 ha**  
d'espaces verts gérés de  
manière différenciée



**22 km** de cours d'eau et  
**36 km** de sentiers de berges



**71**  
aires de jeux



**850**  
parcelles de jardins familiaux



## POUR ALLER + LOIN



Étude AGURAM sur  
le renforcement  
de la Trame verte  
urbaine messine,  
24p, février 2024



Repèr' de  
synthèse et  
chiffres-clés,  
12p,  
février 2024

Retrouvez-les sur notre site, page **PUBLICATIONS**, rubrique **ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE & CLIMAT**

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle  
27 place Saint-Thiébauld 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // contact@aguram.org  
www.aguram.org // @agenceaguram

Directeur de la publication : Régis Brousse // Étude réalisée par : Laurine Bresseur  
Date de parution : décembre 2024 // Réalisation graphique : Corentin Grondin // Crédit photographique : AGURAM